



**COMPTE RENDU**  
**COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 31 MARS 2015:**

*En préambule, le syndicat a déposé la déclaration liminaire dont copie jointe.*

*A l'ordre du jour notamment:*

- la fermeture du service Publicité foncière de Fougères,*
- la réduction des horaires d'accueil du public des services de la DRFiP,*
- la fermeture du standard de Rennes magenta et l'organisation de l'accueil des professionnels sur ce même site.*

**1/ LA FERMETURE DU SERVICE DE PUBLICITE FONCIERE DE FOUGERES:**

FO a dénoncé le gâchis: les collègues disent leur attachement à leur mission, le sens au travail qui se perdra avec l'éloignement des interlocuteurs. Nous avons repris l'aveu de la Direction: le projet d'installation du service à Rennes magenta est un « compromis » qui ne satisfait pas, notamment car la réception du public est envisagée dans un accueil commun avec les SPF déjà implantés, ce qui accentuera l'effet usine à gaz.

Ce déménagement est programmé pour septembre 2015. Deux des cinq collègues suivront la mission. En séance, la Direction n'a pas pu donner de justification à ce déménagement en terme de qualité de service rendu et conditions de travail, ni pour les agents ni pour les usagers: au contraire, elle a confirmé que les bases informatiques et donc les SPF regroupés à Rennes ne fusionneront finalement pas avant 2017.

La « fiche d'impact » présentée par la Direction mentionne que « le volume d'accueil des professionnels relevant du SPF de Fougères, peut connaître une diminution avec l'arrivée du service à Rennes » et que seuls les agents des autres SPF de Rennes seront impactés (indirectement pour certains). FO a relevé que la Direction reconnaît

donc la nécessité de présence à Fougères.

Encore une fois, beaucoup de dossiers se traitent mieux par contact physique, entre interlocuteurs qui se connaissent.

A court d'argument sur le sujet d'impact du transfert sur les relations du SPF avec les SIP et les SIE, la Direction a fini par dire que l'éloignement entre les SPF et les autres services DRFiP (SIP, SIE) existe déjà ailleurs !

La Direction a affirmé que la fermeture du SPF n'était pas motivée par l'intention de déménager la trésorerie Fougères collectivités dans les locaux ainsi libérés. Ce déménagement ne serait pas à l'ordre du jour. Elle a toutefois précisé que le bail de cette trésorerie expire le 1<sup>er</sup> janvier 2016..

La fermeture du SPF de Redon n'est pas non plus à l'ordre du jour.

Les représentants du personnel ont rappelé la délibération défavorable au projet déposée au CHS-CT du 19 mars et ont unanimement voté contre le projet que la Direction est donc contrainte de représenter au prochain CTL programmé le 10 avril.

## **2/ LA REDUCTION DES HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES AU PUBLIC:**

Ce sujet a été largement développé dans un tract et des heures mensuelles d'information début mars.

La direction a présenté un tableau par postes et services des horaires qui seront pratiqués à compter du 1<sup>er</sup> juillet et s'étendront à l'accueil téléphonique.

Pour mieux « désintoxiquer » les usagers de se rendre dans les accueils, les horaires d'ouverture ne seront plus mentionnés sur les principaux documents adressés par notre administration, alors même que les demi-journées de fermeture varieront d'un poste à l'autre même au sein de certaines RAN et qu'il sera donc difficile pour les agents comme pour les usagers de s'y retrouver.

A court d'argument sur le bien-fondé de la mesure,

le Directeur a dit « s'être forgé une conviction » et a relevé que tous les départements ont décidé d'appliquer la circulaire de réduction d'accueil et qu'il ne fallait pas présenter la mesure comme une fermeture complète des accueils

Ainsi qu'il était convenu en intersyndicale, convaincus que les réductions d'accueil n'accorderont qu'une amélioration de conditions de travail temporaire aux agents qui subiront en contre partie des pics d'affluence les autres jours, les syndicats ont émis un vote unanime contre la mesure.

La Direction devra donc représenter le dossier au prochain CTL.

## **3/ LA FERMETURE DU STANDARD DE RENNES MAGENTA:**

Un des deux standardistes est parti en retraite en février, l'autre a été affecté à l'accueil physique de Rennes magenta.

Un serveur vocal a été mis en place le 2 mars 2015, qui invite à taper 1 pour les amendes, 2 pour le calcul de l'impôt, 3 pour le paiement de l'impôt et conclut « nous vous remercions de votre appel ».

Le serveur vocal oriente ceux qui font preuve de civisme fiscal ou de patience vers le Centre Impôts Service, le Centre Prélèvement Service, la plateforme téléphonique de la TCA, le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) selon leur question.

Les représentants du personnel ont rappelé la difficulté d'accès au CPS et CIS, la complexité des

recherches de renseignement sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), la « fracture numérique » (beaucoup de secteurs géographiques sont encore privés d'accès à internet.

Enfin, le serveur vocal ne permet pas l'accès à tous les services de Rennes Magenta (démarches successions, primo-déclarants, précisions sur situation auto-entrepreneur entre autres).

Signalons la grève au centre de contact de Chartres sur les horaires et conditions de travail (voir le site web du syndicat), ce qui conforte la revendication de FO DGFIP d'arrêt immédiat de la multiplication des plate-formes téléphoniques déshumanisantes.

## **4/ L'ORGANISATION DE L'ACCUEIL DES PROFESSIONNELS à RENNES Magenta :**

La Direction a présenté un schéma incomplet où la situation actuelle avec accueil primaire et secondaire n'est pas pris en compte. Elle va

revoir sa copie et représenter le dossier à un prochain CTL.

## **5/ LA NOUVELLE CONVENTION AVEC LA BANQUE POSTALE POUR LES DEGAGEMENTS DE FONDS :**

Le sujet avait été soulevé par FO lors du précédent CTL. Nous l'avions craint, les chefs de postes et agents vont devoir « faire avec », par exemple inviter les régisseurs à planifier leurs dépôts de numéraire à leur trésorerie.

De plus, FO a demandé qu'un point soit fait avec les agents qui continueront à transporter des fonds, leur présentant leurs droits, leur couverture par assurance et la conduite à tenir en cas d'incident ou d'agression.

## 6 / QUESTIONS DIVERSES:

**Présentation de budget 2015:** relancée par FO, la Direction annonce qu'elle va inscrire le sujet à l'ordre du jour d'un CTL de mai.

**Le passage à PESV2 pour la comptabilité des hôpitaux d'Antrain, St Méen et Montfort:** à l'interrogation de FO, la Direction a reconnu a que des problèmes de traitement des fichiers produits par le prestataire externe pour l'hôpital d'Antrain perdurent, mais qu'elle travaille d'arrache-pied pour les résoudre avant que le déploiement de PESV2 via le même prestataire à Montfort et Saint Méen.

FO constate que le passage à PESV2 crée souvent des charges supplémentaires et nécessite des adaptations dans les méthodes de travail. Nous vous invitons sur ce sujet aussi à faire remonter toutes les questions au syndicat, à signaler les dysfonctionnements,

**Situation de la paierie régionale:** sur ce sujet, la Direction se veut également rassurante, expliquant que le transfert de compétences liées à la réforme territoriale (exemple : transports scolaires des collégiens) et la charge de gestion de fonds européens seront progressives et qu'elle ne s'interdit pas de renforcer l'effectif du poste dès le 1<sup>er</sup> septembre

### CONCLUSION:

*Ce CTL illustre que le maintien d'un service public de qualité n'est pas compatible avec les suppressions d'emplois et la baisse des budgets alloués aux services publics découlant de la politique d'austérité.*

*Il est plus que jamais nécessaire de faire échec au pacte de responsabilité, à la privatisation des services publics et à la casse de nos droits.*

Vos représentantes en CTL : : Catherine LE GUENNEC, Jean Michel SEMPERE et Nathanaël SCHALLER  
le 10 avril 2015



BULLETIN d'ADHESION NOM : . Prénom : .

Grade : Indice . Quotité de travail : fait le :

Affectation : .

Declare vouloir adhérer au Syndicat **Force Ouvrière des Finances Publiques**,  
section d'Ille et Vilaine . (fo.drfip35@finances.gouv.fr)

**CELUI QUI NE REVENDIQUE PAS A DEJA PERDU !**